

CORRESPONDANCES · 27/06/1997

LR Collorafi → McDonald's

TYPE	DATE	PARTIES
Correspondance	27/06/1997	De Bernard Collorafi

FICHE DE SYNTHÈSE

Lettre recommandée Collorafi à McDonald's — 27 juin 1997

Aperçu : lettre recommandée avec accusé de réception adressée par Bernard Collorafi à Denis Hennequin, président directeur général de McDonald's France, sur fond de contentieux entre les parties.

L'essentiel

M. Collorafi rapporte avoir reçu le matin même un appel téléphonique d'Isabelle Kuster lui demandant de ne pas assister à une réunion (« Coop ») à Marrakech, en raison des différents contentieux opposant les parties. Il déclare réprouver toute tentative d'intimidation ou de démobilisation, ainsi que les qualificatifs qu'il juge désobligeants à son égard. Il annonce vouloir consigner les incitations à l'exclusion dont il ferait l'objet et en référer à son avocat, exprimant l'espoir que « la dignité et l'intelligence » l'emportent. Une copie est adressée à Me Clément, avocat à Paris.

Portée

Pièce de correspondance illustrant la dégradation des relations entre le franchisé et le franchiseur à la veille de l'intensification du litige, et la constitution par M. Collorafi d'un dossier destiné à son conseil.

Fiche établie automatiquement à partir de la transcription du document.

Source : bernardcollorafi.org/pièces/lr_collorafi_mcd_27_06_1997/ — Dossier documentaire du procès Bernard Collorafi c/ McDonald's France (Antibes, 1987–2002). Le scan original fait foi.